**Fiche Info DES**

**I- Interne référent de la spécialité :**

Amandine CAPELLI

mail : capelli.a@chu-nice.fr

**II - Description succincte de la spécialité en générale :**

La Médecine Légale est une nouvelle spécialité issue de la réforme des DES. Auparavant il s’agissait d’un DESC donc d’une surspécialisation. La spécialité regroupe l’activité thanatologique (examen de corps, levée de corps, autopsies médico-légales) et une activité de consultation (certificat de coups et blessures volontaires, certificats de coups et blessures involontaires, examen de victimes d’agression sexuelle, maltraitance, violences conjugales…).

**III- Description de la spécialité au niveau local (sur-spécialisation, atouts de Nice par rapport à d’autres villes) :**

Le service de Médecine Légale du CHU de Nice comprend l’Unité Médico-Judiciaire située sur le site de l’hôpital de Cimiez et l’Institut Médico-Légale situé à l’hôpital Pasteur. Il existe également le laboratoire d’anthropologie à la Faculté de Médecine de Nice.

Le stage s’articule donc entre les consultations « vivants » à l’UMJ et l’activité thanatologique à l’IML. Généralement la journée type d’un interne de la spécialité comprend la réalisation d’autopsies la matinée puis les consultations à l’UMJ l’après-midi. Les internes doivent également seconder les médecins d’astreintes dans leurs déplacements sur différents sites (hospitaliers, privés ou commissariats) pour des consultations en urgence (agressions sexuelles et viols, certificats de coups et blessures avec garde à vue en cours, maltraitance, prélèvements multi organes, levée de corps…) le jour mais aussi la nuit. Spécificité de Nice, pas de compatibilité de garde à vue à faire.

La particularité pour les consultations « vivants » est l’existence à Nice de certificats médico-psychologiques délivrés pour certaines victimes. Les patients sont alors vu en consultation une première fois par le médecin légiste puis par un psychologue afin d’évaluer le retentissement psychologique des violences.

L’activité est donc variée. La petite spécialité de Nice c’est l’existence du laboratoire d’anthropologie médico-légale situé à la faculté (réalisation d’expertises anthropologiques et travaux de recherche) mais en pratique il est rare de pouvoir s’y rendre fréquemment de par l’activité conséquente du service. Par contre, quelques cours d’anthropologie sont délivrés aux internes. Congrès d’anthropologie annuel organisé par Nice.

Du fait, du côté légal permanent, en tant qu’interne tu ne seras jamais seul que ce soit en consultation ou en autopsie. Petit à petit au fil des semestres tu commenceras à faire des consultations en semi autonomie.

**IV- Description des différents terrains de stage: nombre de services au CHU, nombre et lieux des stages en périphérie :**

Comme expliqué plus haut, le service de Médecine Légale du CHU de Nice comprend l’Unité Médico-Judiciaire située sur le site de l’hôpital de Cimiez et l’Institut Médico-Légale situé à l’hôpital Pasteur.

Les internes du DES de Médecine Légale doivent réaliser la plupart de leurs stages dans le service de Médecine Légale avec possibilité d’effectuer une demande de stage partagé entre le service de Médecine Légale de Nice et l’Unité Médico-Judiciaire de Draguignan (en cours d’élaboration).

Deux stages hors filière doivent être effectués. Il est obligatoire d’effectuer un de ces deux stages dans un service d’urgences du CHU. L’autre stage peut être effectué en psychiatrie (service de psychotraumatologie) ou en MPR principalement. Toute autre demande doit passer par la validation du chef de service (Pr Alunni) pour obtenir l’agrément (s’y prendre donc assez tôt).

**V- Accès au Post Internat: postes de CCA, Assistants** :

Un poste de CCA est disponible tous les deux ans.

Il existe beaucoup de projets de création d’UMJ de proximité (Antibes, Cannes, Menton etc) donc il apparait facile d’obtenir un poste en post internat compte tenu du manque de médecins dans la spécialité.

**VI- Ambiance entre co-internes et avec les patrons :**

Très bonne ambiance entre co-internes avec de l’entraide et du soutien. Les chefs sont très formateurs, certains exigeants, mais dans l’ensemble l’ambiance est correcte. Nos secrétaires et notre infirmière sont au top.

**VI- DU et DIU :**

A Nice il est obligatoire d’effectuer le DU et le DIU de réparation du dommage corporel et d’aptitude à l’expertise médicale du Pr Alunni qui se déroulent sur deux années consécutives. Il existe d’autres DIU et DU intéressants comme celui de psychotraumatologie.

**VII- Liens de sites internet utiles**

Site de la SFML : https://medecinelegale.com/

**XIX- Livres utiles, conseillés selon le niveau (jeune interne ou sur-spécialisation**) :

Forcément, le traité d’anthropologie médico-légale du Pr Quatrehomme (ancien chef de service de l’IML de Nice) qui est en français.

Le Traité de Médecine Légale de Jean-Pol Beauthier (en français).

Le knight’s Forensic Pathology et le Madea (en anglais).

L’Atlas d’Anatomie Humaine peut aussi être très utile.

**X- Modifications de la maquette du DES entrainées par la R3C (réforme du troisième cycle) et possibles problèmes rencontrés :**

Malheureusement les choix de stages hors filière sont limités et soumis à la validation du chef de service, il faut donc être convaincant et avoir un projet de cursus bien établit avant de demander l’accord.

La formation anthropologique est malheureusement succincte compte tenu des contraintes du service (ne t’attends donc pas à devenir anthropologue à la fin de ton cursus DES mais tu auras des bases).